

## Compétences professionnelles

La formation prépare des professionnels de l'encadrement pour les métiers de la filière «semences et plants», en particulier pour les productions méditerranéennes et tropicales. La formation développe :

- /// un savoir pour la maîtrise de la production végétale, la sélection variétale et sa valorisation dans la filière semences et plants,
- /// un savoir-faire pour l'utilisation de différents outils (statistiques, bio-informatique) et méthodes (biotechnologies, génomique),
- /// un savoir-être pour l'intégration des aspects sociaux, éthiques, économiques, juridiques, particulièrement importants dans cette filière.

## Débouchés

- /// Sélection et création variétale
- /// Expérimentation en production végétale
- /// Développement de produits innovants
- /// Production et distribution des semences
- /// Contrôle de la qualité

Les entreprises concernées par ces métiers sont les établissements privés de sélection, les établissements producteurs de semences et de plants, les instituts techniques et de développement, les organismes professionnels de la filière semences et plants, les instituts de recherche publique, les centres internationaux de recherche agronomique et d'amélioration des plantes.

L'accès à certains débouchés est facilité par la poursuite en doctorat, ce qui est envisageable à l'issue du parcours SEPMET.

## Conditions d'admission

/// En formation initiale :

Pour le M1, étudiants titulaires d'un diplôme de niveau bac+3 (licence ou bachelor) dans les domaines des sciences biologiques ou agronomiques.

Pour le M2, étudiants titulaires au minimum d'un diplôme de niveau bac+4 dans les mêmes domaines.

/// En formation continue :

Salariés des secteurs de la production agricole, du conseil et de l'environnement, dans le cadre du plan de formation de leur entreprise ou en congé individuel de formation.

La validation des acquis de l'expérience et l'organisation de la formation en unités capitalisables permettent de proposer des parcours individualisés, adaptés à chaque situation. La formation peut être étalée dans le temps en cas de besoin.

/// Sélection :

La sélection se fait sur dossier, en fonction des places disponibles.

Les dossiers d'inscription doivent être déposés dans le délai requis auprès de la Direction de l'enseignement et de la vie étudiante de Montpellier SupAgro.





## Programme d'enseignement

La formation M2 comprend un semestre académique incluant 10 unités d'enseignement (UE) et un stage de fin d'études.

### Organisation de la formation et partenaires

Le parcours SEPMET consolide les bases en sciences du végétal et prépare le futur diplômé à leur application dans le domaine de l'amélioration végétale, en s'appuyant sur l'étude des principales cultures méditerranéennes et tropicales : céréales, oléo-protéagineux, plantes industrielles et /ou horticoles. La pédagogie est active (TP, exposés, réalisation de synthèses). Elle s'appuie sur l'expertise du pôle montpelliérain dans le domaine du végétal, qui est reconnu internationalement (Agropolis, plus de 2000 enseignants et chercheurs), et par la recherche internationale (dont les centres internationaux de recherche sous l'égide du Groupe consultatif pour la recherche agricole internationale (GCRAI). Les professionnels du secteur semences et plants sont aussi des acteurs majeurs du parcours SEPMET en tant qu'intervenants et maîtres de stage.

Le master est une formation en 2 ans (M1 et M2). L'année de M1 (1 an) est commune à tous les autres parcours et spécialités du master 3A. L'enseignement spécifique du parcours a lieu en M2.

- /// UE 1 : Statistique et traitement des données (2 semaines, 50 heures, 3 ECTS)
- /// UE 2 : Principaux types de filières en production végétale (2 semaines, 50 heures, 3 ECTS)
- /// UEB : Résistance des plantes aux agents pathogènes (2 semaines, 50 heures, 3 ECTS)
- /// UE 4 : Adaptation des plantes aux contraintes abiotiques (2 semaines, 50 heures, 3 ECTS)
- /// UE 5 : Génomique végétale appliquée (2 semaines, 50 heures, 3 ECTS)
- /// UE 6 : Ressources génétiques et gestion de la diversité (2 semaines, 50 heures, 3 ECTS)
- /// UE 7 : Méthodes de sélection et de création variétales (2 semaines, 50 heures, 3 ECTS)
- /// UE 8 : Communiquer et faire connaître les enjeux des filières semences et plants (UE continue, 3 ECTS)
- /// UE 9 : Biologie, technologies et législation de la production des semences et plants (2 semaines, 50 heures, 3 ECTS)
- /// UE 10\* : Module d'échange avec une université partenaire étrangère par ex. IAM Saragosse 3 ECTS

Stage professionnel de 6 mois dans une entreprise, un institut de la filière semences et plants ou un laboratoire de recherche. Ce stage fait l'objet de la rédaction d'un mémoire de fin d'études soutenu devant un jury à l'issue de la formation (30 ECTS).

\* Possibilité alternative : Unité d'enseignement d'une spécialisation d'ingénieur dans le même domaine



### Contacts :

Informations complémentaires sur :  
[www.supagro.fr/web/pages/?idl=19&page=433&id\\_page=406](http://www.supagro.fr/web/pages/?idl=19&page=433&id_page=406)  
où le dossier de candidature est téléchargeable.

Responsables pédagogiques :  
Professeur Jean-Luc REGNARD  
regnard@supagro.inra.fr  
Tél. : +33 (0)4 99 61 25 48 ou (0)4 67 61 75 04

Professeur Jacques DAVID  
david@supagro.inra.fr  
Tél. : + 33 (0)4 67 29 06 16 ou (0)4 99 61 22 96

Renseignements administratifs et inscriptions :  
Annie BALDY - baldy@supagro.inra.fr  
Tél. : + 33 (0)4 99 61 27 93

Montpellier SupAgro  
Centre international d'études supérieures  
en sciences agronomiques  
2, place Pierre Viala 34060 Montpellier Cedex 2

